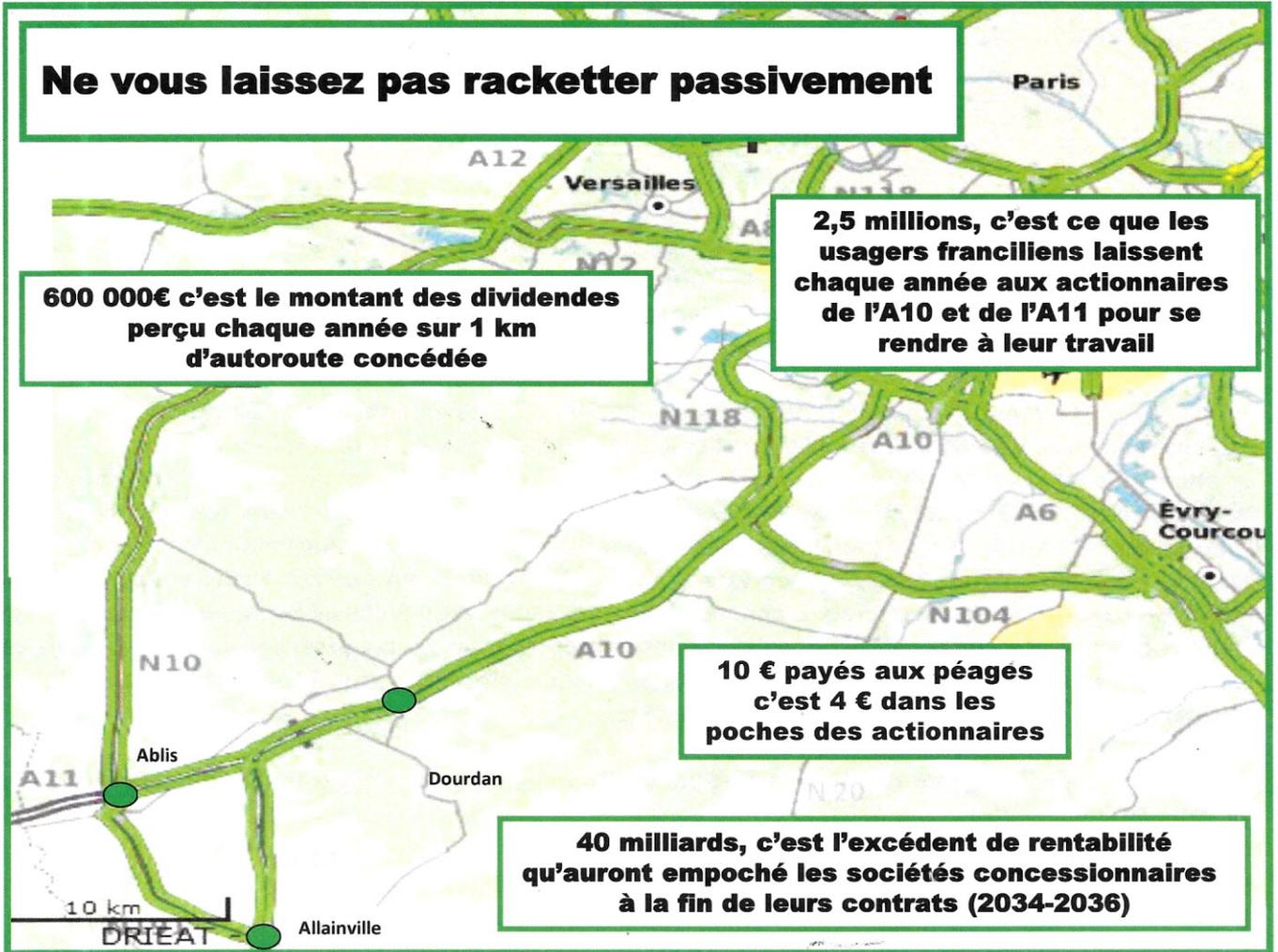
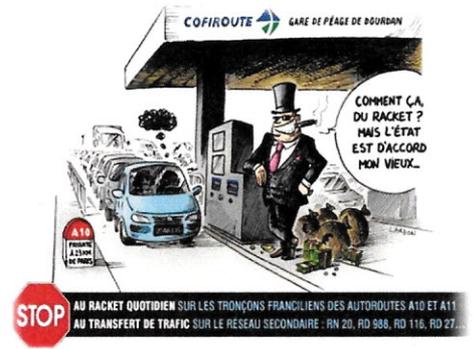




Association Loi 1901

<http://a10gratuite.free.fr>



Plus de 1300 usagers de ce péage nous ont rejoints. Pourquoi pas vous ?



Agissez

Nom: _____ Prénom: _____ Signature: _____

Adresse: _____

Courriel: _____ Tel: _____

A retourner accompagné de votre chèque de 5 € (ou plus) à l'ordre de A10 GRATUITE, 8 rue du Lavoir, 78730 Saint Arnoult

Ne pas jeter sur la voie publique

Rappelons que les autoroutes A10 et A11 sont les seules autoroutes historiques payantes en Ile de France

Tout changer pour que rien ne change ?

Après la valse des ministres, voici venue celle des députés. Ces incessants changements de personnes étouffent les attentes des Français dans un brouhaha électoral et médiatique permanent.

Durant cette brève mandature (2022-2024), nos parlementaires - à l'Assemblée nationale comme au Sénat - n'ont déposé aucune proposition visant à s'attaquer à l'incurie de l'Etat dans le scandale financier autoroutier, ou dans l'accès aux autoroutes périurbaines concédées.

L'année a commencée par de nouvelles et importantes hausses des péages. Si notre pression a encore une fois permis d'épargner le péage de Dourdan, les deux autres péages franciliens de l'A10 et de l'A11 (Allainville et Ablis), qui couvrent des trajets de plus d'une trentaine de kilomètres concédés et qui sont essentiellement utilisés pour les trajets du quotidien, ont pleinement subi ces hausses (+5.7% à Ablis).

Le 14 mai, nous avons eu un entretien avec le cabinet du nouveau - et déjà ancien - ministre. Nous n'avions pas l'illusion de trouver un bouleversement dans les objectifs gouvernementaux, mais nous voulions, plus que jamais, affirmer que la gabegie autoroutière devait cesser. Nous avons fait plusieurs propositions dans ce sens. Par exemple, suivre les recommandations de l'inspection des finances, ou celles du rapport de la commission d'enquête parlementaire (2020) sur les concessions autoroutières.

La rente autoroutière ne pouvant plus être contestée, nous avons assisté à un laborieux plaidoyer pour tenter de nous faire croire que l'Etat agit, notamment avec la taxe sur les autoroutes ou avec les abonnements pour certaines catégories d'usagers. Ces deux arguments ne tiennent pas devant un examen concret de la réalité. Les abonnements ont des effets dérisoires pour ceux qui sont contraints d'emprunter l'autoroute chaque jour. Nous l'avons montré pour les tronçons franciliens de l'A10 et de l'A11. Quant à la taxe sur les autoroutes, elle représente à peine 1% des excédents de rentabilité des concessions. Autant dire qu'il s'agit plus d'effets d'annonces. En fait, l'Etat veut prélever quelques miettes sur les fabuleux profits des sociétés concessionnaires pour boucher les trous de ses désengagements financiers en matière de transports. Autrement dit, les usagers des autoroutes concédées, vaches à lait des concessionnaires, sont devenus les vaches à lait de l'Etat.

Nous exigeons que la surrentabilité des concessions (obtenue par le racket des usagers) soit redistribuée très significativement à leur profit, par exemple, en supprimant les péages périurbains. La reconnaissance par l'Etat de la surrentabilité des concessions et la nécessité de reconsidérer l'accès aux autoroutes périurbaines concédées pour les trajets du quotidien, sont deux avancées majeures à mettre au crédit de notre action.

Les conséquences des péages périurbains s'accroissent en raison des évolutions territoriales autour des grandes métropoles. Pour l'Île de France, citons quelques évolutions structurantes : le Schéma Directeur régional, le Grand Paris, la SRU, la ville nouvelle Paris-Saclay, la multiplication des plateformes logistiques, l'étalement urbain...

Au cours de cet entretien au ministère, nous avons donc eu la confirmation que, par-delà nos éphémères interlocuteurs, notre action de longue haleine continue de marquer des points, mais l'essentiel reste toujours à faire : **l'Etat et le législateur doivent enfin passer aux actes.**

Nous avons fait une proposition concrète au ministre. Nous l'avons invité à un débat public dans nos territoires pour connaître les propositions de l'Etat et les confronter aux attentes des populations du sud francilien. Il faut savoir qu'un tel débat avait été arrêté avec son prédécesseur, mais que les incessants jeux de chaises musicales gouvernementaux ont remis en question. Cette demande s'adresse dorénavant au prochain récipiendaire.

Puisque nous sommes à nouveau en période électorale, nous invitons les usagers à mettre en conformité leurs votes et leurs attentes et à juger les candidats sur leurs actes (notamment pour les sortants) et non sur leurs promesses. Pour rétablir de la confiance et rassembler les Français il faut répondre à leurs besoins et non les mépriser.